

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
Un Peuple-Un But-Une Foi



**Ministère de la Santé et de l'Action sociale**

**79ème SESSION DE L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE**

**DECLARATION DU SENEGAL**  
**Genève, ...2026**

|                        |                                                                          |
|------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <b>Point K</b>         | <b>Renforcement de la gestion des risques biologiques en laboratoire</b> |
| <b>Document</b>        | Documents A79/26 et A79/26 Add.1<br>Résolution WHA77.7 (2024)            |
| <b>Action attendue</b> | Prendre note du rapport de progrès                                       |
| <b>Temps</b>           | 2 mn                                                                     |
| <b>Commission</b>      | B                                                                        |

**Monsieur le Président,**  
**Monsieur le Directeur général,**  
**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

La délégation du Sénégal souscrit à la déclaration au nom du Groupe africain.

La délégation du Sénégal remercie le Secrétariat pour le rapport sur le renforcement de la gestion des risques biologiques en laboratoire et salue l'attention accrue portée à cet enjeu, conformément à la résolution WHA77.7.

Dans un contexte marqué par l'émergence et la réémergence de menaces sanitaires, la maîtrise des risques biologiques constitue un pilier fondamental de la sécurité sanitaire mondiale, au même titre que la surveillance épidémiologique et la réponse aux urgences.

Le Sénégal a adopté une approche structurée et intégrée à deux niveaux : au niveau stratégique, un Haut Conseil national de sécurité sanitaire One Health, placé sous l'autorité de la Primature, assure la coordination intersectorielle incluant la biosécurité et la biosûreté ; au niveau opérationnel, la Direction des laboratoires

pilote la mise en œuvre des normes au sein du réseau national. Dans ce cadre, plusieurs réformes structurantes ont été engagées : validation d'un manuel national de biosécurité aligné sur les standards de l'OMS ; programme national de renforcement des capacités du personnel de laboratoire ; approche décentralisée pour les laboratoires régionaux et périphériques ; intégration de la gestion des risques biologiques dans les systèmes de surveillance et de réponse aux urgences.

Des défis importants subsistent néanmoins : insuffisance d'infrastructures de confinement hors des grands centres urbains, besoins en systèmes d'audit et de conformité, nécessité d'outils numériques de traçabilité, et surtout dépendance persistante aux financements extérieurs pour des investissements critiques — dans un contexte où ces ressources se raréfient.

À cet égard, le Sénégal plaide pour : un appui technique et financier renforcé pour la mise à niveau des infrastructures de biosécurité ; l'harmonisation internationale des normes et outils de gestion des risques ; le déploiement de plateformes numériques et d'outils d'évaluation comme le RAST ; le développement des compétences via des programmes certifiants ; et le renforcement de l'intégration de la biosécurité dans une approche One Health.

Le Sénégal réaffirme son engagement à contribuer activement à la mise en œuvre de la résolution WHA77.7.

**Je vous remercie.**